

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 74 (1965)
Heft: 1

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De semaine en semaine

Soins infirmiers



Commission des soins infirmiers

Dans sa séance du 26 novembre, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a nommé la *Doctoresse I. Schindler-Baumann*, de Kusnacht/Zurich, en qualité de présidente de la Commission des soins infirmiers; elle remplace à cette fonction le Dr H. Büchel qui se retire après avoir assumé la présidence de cet organe pendant sept ans.

Le *Prof. H. Lüdin*, de Bâle et *Mlle F. Wavre*, directrice d'école, à Lausanne ont par ailleurs été nommés

vice-présidents de la Commission des soins infirmiers qui a pour rôle de surveiller la formation des infirmières et infirmiers en soins généraux, des laboratoires médicales et des aides-soignantes pour établissements médico-sociaux.

Infirmiers et infirmières nouvellement diplômés en 1964

695 infirmières et 21 infirmiers en soins généraux ont terminé en 1964 leurs études de trois ans dans les diverses écoles reconnues par la Croix-Rouge suisse.

Une nouvelle école d'infirmières reconnue à titre provisoire par la Croix-Rouge suisse

Le 26 novembre 1964, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a reconnu à titre provisoire l'école d'infirmières « *Triemli* », le nouveau centre de formation en soins généraux dépendant de la ville de Zurich.

Nouvelles promotions d'infirmières en soins généraux

65 candidates infirmières ont passé avec succès les examens qui se sont déroulés cet automne dans les trois écoles romandes d'infirmières de Fribourg-Pérolles (26, 27, 28 et 29 octobre), de Sion (27 octobre) et du Bon Secours, à Genève (14 novembre).

Ecole d'infirmières de Fribourg-Pérolles

Mesdemoiselles Ingrid Houlvigue, Fribourg; Heidi Ledergerber, Cologny-Genève; Gisèle Leger, St-Benoit/La Réunion; Lydia Marin, Fos-sur-mer; Françoise Niederhauser, Fleurier; Christille de Quillacq, Alger; Jacqueline Falcoz, Bouvesse/Isère; Monique Fasana, Vevey; Ghislaine Guerrier, Cap Haïtien; Madeleine Baras, Fribourg; Sabine Cornaz, Lausanne; Elisabeth Delitroz, Vollèges VS; Anne-Marie Spozioz, Genève; Rose-Marie Vitry, St-Joseph/La Réunion; Gisèle Rolle, Neyruz FR; Marie-Madeleine Simonet, Le Péage-Sugiez.

Sœurs Marie-Renée; Marie; Marie-Chantal; Marie-Luc; Christiane; Marie-Anna; Hedwige.

Ecole d'infirmières Le Bon-Secours, Genève

Mesdemoiselles Françoise Barassi, Genève; Geneviève Beurret, Genève; Marie-Edith Delarue, Genève; Kay Frauenthal, Genève; Christiane Imsand, Sion; Suzanne Jaton, Céligny; Corinne Levrat, Genève; Marie-Josèphe Lugon, Sion; Antoinette Masson, Lausanne; Françoise Nicolet, Genève; Karolin Prun, New York;

Anne Stern, Genève; Elisabeth Thüllen, Aix-La-Chapelle; Olga Unger-Oros-Orosz, St-Gall; Christiane Weber, Genève.

Ecole valaisanne d'infirmières, Sion

Mesdemoiselles Marie-Marthe Allet, Sion; Denise Antille, Réchy-Chalais; Heidi Betschon, Baden; Marie-Thérèse Biollaz, Pont-de-la-Morge; Monique Bovier, Riod/Hérémece; Jeanine Burki, Delémont; Liliane Exhenry, Champéry; Charlotte Fleury, Courcelon; Marie-José Fournier, Beuson/Nendaz; Jacqueline Girard, Confignon/Genève; Odette Girardin, Le Bémont; Madeleine Gougain, Hermance/Genève; Jeanine Granges, Fully; Adèle Lauber, Delémont; Hélène Lottaz, Domdidier FR; Anne-Marie Lugon, Vernayaz; Rose-Marie Maillard, Saulgy/Siviriez FR; Marie-Thérèse Masserey, Sierre; Gabrielle Mathis, Coméra/Grimisuat VS; Eliane Moix, Eison/St-Martin; Alphonsine Moos, Arnioud/Ayent; M. Claire Willemin, Saulcy; M. Madeleine Zuchuat, St-Germain-Savièse.

Sœurs Angèle; Madeleine; Joseph-Maria; Véronique.

A Lausanne :

Assermentation d'aides-soignantes et d'aides-soignants pour établissements médico-sociaux

Pour elles, pour eux, l'heure est solennelle; l'heure à laquelle « elles » et « ils », après leur assermentation, vont recevoir leur *certificat de capacité d'aides-soignantes et d'aides-soignants*. Nous sommes le 10 décembre 1964, à la Chapelle des Mousquines, à Lausanne. Celle-ci est toute emplie: représentants des autorités, du corps médical, de la Croix-Rouge suisse, parents des élèves, amis de l'Ecole.

M. R. Burnet, chef du Service de la santé publique du canton de Vaud et président de la Commission de « l'Ecole vaudoise d'aides-soignantes et d'aides-soignants pour établissements médico-sociaux » en rappelle l'histoire encore brève:

Décembre 1961: c'est la création, avec 4 élèves

Août 1962: la direction de l'Ecole est confiée à M^{lle} A. Gysler

Décembre 1962: la Croix-Rouge suisse reconnaît l'Ecole à titre provisoire

Novembre 1963: l'assermentation des 17 premiers élèves formés

Novembre 1964: la Croix-Rouge suisse reconnaît l'Ecole à titre définitif

Décembre 1964: cérémonie d'assermentation de 13 nouveaux et nouvelles aides-soignantes et aides-soignants qui sont:

M^{mes} et M^{lles} Ghislaine Annen; Lisette Besson; Pierrette Bovard; Muriel Campiche; Christiane Jan Du Chêne; Rose Marie Mathey; Jeannine Pieltant; Jacqueline Reybaz; Hélène Vanetti; Eliane Vuarnoz; Hélène Widmer.

MM. Marcel Pavillard; René Raymond.

« Je le promets » disent-ils. Ils « le » promettent de mettre le meilleur d'eux-mêmes au service des plus déshérités peut-être des humains et des malades: les vieillards, les malades chroniques, les infirmes, les handicapés de tout âge. Ils promettent... de mettre leurs mains, « instruments de l'intelligence et de l'amour » au service de tous ceux qui ont tant besoin que l'on s'occupe d'eux avec dévouement et compétence, ces

Au mois de novembre dernier, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a pris la décision de reconnaître définitivement trois des huit écoles d'aides-soignantes pour établissements médico-sociaux qui se sont créées dans notre pays ces dernières années et dont le programme de formation est conforme aux directives de la Croix-Rouge suisse. Ces trois écoles — les premières fondées — avaient été reconnues à titre provisoire au mois de décembre 1962, il y a donc un peu plus de deux ans. Ce sont: L'Ecole vaudoise d'aides-soignantes ayant son siège à Lausanne, l'Ecole d'aides-soignantes de l'Hôpital des Bourgeois de Bâle et celle de l'institution des Diaconesses de Riehen.

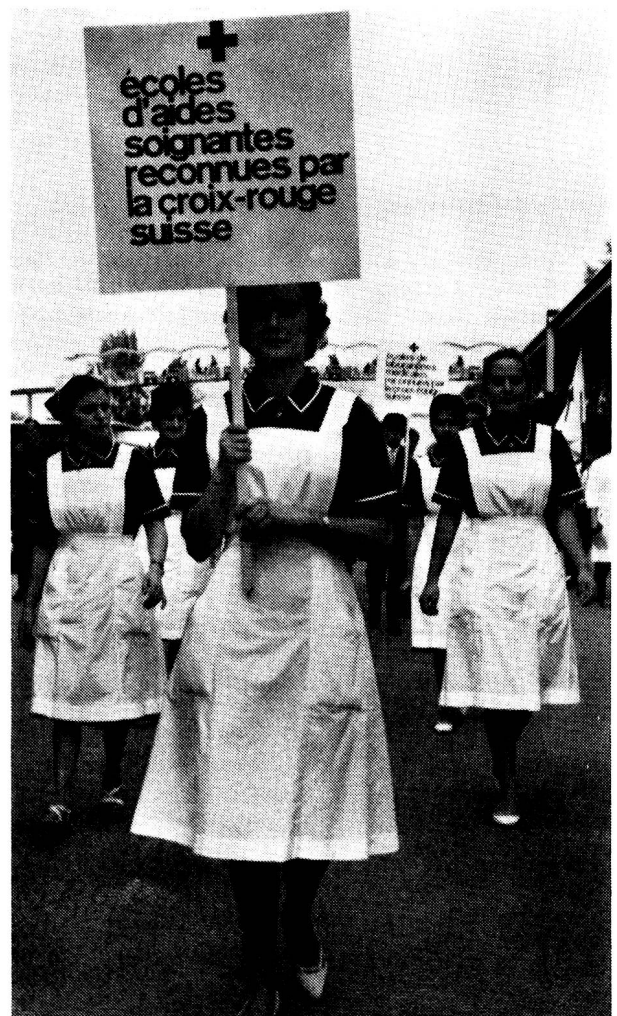
Sur notre photo: un groupe de futures aides-soignantes défilant dans le cortège organisé à Lausanne le 22 août 1964, lors de la « Journée de la Croix-Rouge » mise sur pied dans le cadre de l'Exposition nationale.

« tous ceux » qui seront de plus en plus nombreux, au fur et à mesure que se créeront à leur intention des homes et établissements médico-sociaux dont l'installation est projetée.

« Notre Ecole qui fête aujourd'hui son troisième anniversaire est jeune, dit encore M. Burnet, mais elle a déjà atteint sinon une maturité complète, du moins l'âge de raison. »

Son bilan de 3 ans? 30 aides-soignantes et aides-soignants formés, dont 25 sont encore en activité à ce jour, dans le canton de Vaud. Et derrière le groupe des 13 assermentés d'aujourd'hui, l'on voit déjà se lever la nouvelle volée — la plupart de très jeunes filles, c'est bon signe! — qui, dans leurs uniformes tout neufs — à peine deux semaines qu'elles le portent... — vont tout à l'heure faire à leurs invités les honneurs de leur Foyer de Champ-Soleil, à l'avenue Verdeil.

La journée s'achève sur un de leur chant, frais comme leurs joues... Une seule note mélancolique: le départ très prochain de M^{lle} A. Gysler, la directrice de l'Ecole, appelée à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève, dès le mois de janvier 1965.



A Lausanne: Nouvelles auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

Onze nouvelles auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui ont participé au dernier cours organisé sous les auspices de la section de Lausanne de la Croix-Rouge suisse ont obtenu leur certificat le 25 novembre dernier, après avoir suivi le cours d'instruction théorique et pratique donné par le Dr H. Perret et Mlle Liechti, monitrice, dans les locaux de l'Ecole d'infirmières romande de la CRS « La Source », à Lausanne et effectué leurs stages pratiques dans 6 hôpitaux différents de la ville de Lausanne et du canton de Vaud.

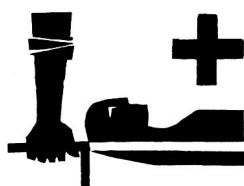
Ce sont: *Mmes S. Carron; M.-J. Cherix; M. Claude; M.-L. Gerhard; S. Jorand; M. Jordan; M. Jotterand; J. Richard; A. Rovasoto; Mlles S. Gay; H. Tharin.*

Cinq autres candidates qui à fin novembre n'avaient pas encore accompli leur stage pratique recevront à une date ultérieure l'attestation d'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge qui les autorise à exercer leur activité bénévole dans les établissements hospitaliers.

*

L'effectif des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge enregistrées à ce jour à la Section de Lausanne se monte à 64 et nos « dames en bleu » commencent à être bien connues dans les hôpitaux de Suisse romande!

Service Croix-Rouge



Programme des écoles et des cours d'instruction pour 1965

1. Cours d'instruction

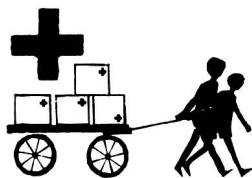
- | | | |
|--------------------|---------|---|
| 3. 5.—15. 5. 65 | Montana | Cours de cadres I/1 Croix-Rouge pour la formation d'infirmières sup. et d'intendantes |
| 27. 9.—16. 10. 65 | Montana | Cours de cadres I/2 Croix-Rouge pour la formation de chefs de groupe des colonnes Croix-Rouge |
| 18. 10.— 6. 11. 65 | Lyss | Cours d'introduction pour les recrues de toutes les colonnes Croix-Rouge |

2. Cours de troupes

- | | | |
|--------------------|--|---|
| 11. 10.—23. 10. 65 | | Cours de complément de l'ESM 32 avec les formations Croix-Rouge suivantes:
Colonnes Croix-Rouge I—IV/42;
Dét. d'hôp. Croix-Rouge III/54, IV/54, III/56, IV/56 |
| 13. 9.—25. 9. 65 | | Cours de complément de l'ESM 33 avec les formations suivantes:
Colonnes Croix-Rouge I—IV/43;
Dét. d'hôp. Croix-Rouge III/57, IV/57, III/58, IV/58 |
| 25. 10.— 6. 11. 65 | | Cours de complément de l'ESM 34 avec les formations suivantes:
Colonnes Croix-Rouge I—IV/44;
Dét. d'hôp. Croix-Rouge III/60, IV/60, III/61, IV/61 |
| 27. 9.— 9. 10. 65 | | Cours de complément de l'ESM 35 avec les formations suivantes:
Colonnes Croix-Rouge I—IV/45;
Dét. d'hôp. Croix-Rouge III/63, IV/63, III/64, IV/64 |
| 8. 11.—20. 11. 65 | | Cours de complément de l'ESM 37 avec les formations suivantes:
Colonnes Croix-Rouge I—IV/47;
Dét. d'hôp. Croix-Rouge III/69, IV/69, III/71, IV/71 |

Les services-hôpital suivants seront en outre appelés en cours d'année à suivre des cours de complément qui se dérouleront hors des ESM; ces formations seront en effet chargées d'installer et d'exploiter des infirmeries centrales d'unités de l'armée:

11. 3.—23. 3. 65	gr. hôp. 55:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/55 et IV/55)
29. 4.—11. 5. 65	gr. hôp. 59:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/59 et IV/59)
21. 10.— 2. 11. 65	gr. hôp. 62:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/62 et IV/62)
4. 3.—16. 3. 65	gr. hôp. 65:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/65 et IV/65)
18. 3.—30. 3. 65	gr. hôp. 70:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/70 et IV/70)
21. 10.— 2. 11. 65	gr. hôp. 72:	(dét. hôp. Croix-Rouge III/72 et IV/72)



Inondations au Sud-Vietnam

Les très graves inondations qui ont sévi au Sud-Vietnam au cours de la première quinzaine de novembre ont incité la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à adresser d'urgence un appel à toutes les Sociétés nationales en leur demandant de l'aide en faveur des victimes de la catastrophe. Dans les dix provinces sinistrées, l'on dénombrait 10 000 morts et un million de sans-abri. Dans les trois provinces les plus atteintes, où le niveau des eaux atteignit par endroits jusqu'à six mètres, les 90 % de la population a perdu tous ses biens et les récoltes et le bétail ont été entièrement anéantis.

Les Forces Armées vietnamiennes et américaines se sont d'emblée portées au secours des sinistrés. Les premières opérations de sauvetage furent néanmoins rendues très difficiles par suite des mauvaises conditions climatiques.

Répondant à l'appel de la Ligue, la Croix-Rouge suisse a mis à disposition de cette dernière un montant de Fr. 70 000.— représentant une contribution de Fr. 50 000.— de la Confédération et un subside de Fr. 20 000.— provenant de son Fonds des catastrophes.

La Croix-Rouge suisse a par ailleurs mis un délégué à disposition de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en la personne de M. Hans Steffen, chef de sa Centrale du Matériel qui est parti pour Saïgon le 19 novembre en vue d'y diriger l'action de secours de la Ligue, en liaison avec la Société nationale de Croix-Rouge et les autorités gouvernementales.

Aux premières nouvelles reçues, il apparaissait que l'action de secours envisagée se heurtait à diverses difficultés: impossibilité, sinon par les airs, d'atteindre les régions inondées, aussi longtemps que les eaux ne se seraient pas retirées, état de guerre, mouvements de guérilla et conflits internes d'ordre politique.

Dans un rapport ultérieur, notre délégué proposait de diriger l'action de secours depuis la ville de Da-Nang, localité de 130 000 habitants sise à proximité immédiate des territoires sinistrés et disposant d'installations suffisantes pour l'entrepôt de matériel qui pourra être distribué aux victimes de la catastrophe avec le concours d'une trentaine de volontaires de la Croix-Rouge sud-vietnamienne.

Unité médicale suisse au Congo

Le Dr B. Nussbaumer, médecin-chef de l'UMS à Léopoldville a fait un court séjour en Suisse, au mois d'octobre, en vue de discuter diverses questions relatives à l'exploitation de l'Hôpital Kintambo. Du matériel usagé et notamment un appareil de radiographie ont dû être remplacés.

L'UMS groupe actuellement 20 personnes, soit six médecins, un pharmacien, huit infirmiers, une laborantine et un laborant, ainsi que du personnel technique et administratif. Elle s'est occupée de l'assistance sanitaire des malades et des blessés qui à fin novembre dernier furent évacués de Stanleyville sur la capitale congolaise.

La Croix-Rouge suisse au Népal

L'équipe médico-sociale déléguée au Népal par la Croix-Rouge suisse compte actuellement huit membres, soit un médecin, quatre infirmières, une assistante sociale et deux spécialistes en matière de transports et de subsistance. En fait, tous ne sont pas Suisses: l'assistante sociale est Australienne, une infirmière est Américaine et une autre Népalaise. Toutes trois ont été recrutées sur place.

Cette équipe assiste quelque 2500 réfugiés tibétains groupés dans les Centres de Kathmandu, Pokhara, Dhorpa tan, Chialsa et Trisulis où le Service suisse de la Coopération technique a installé des ateliers de fabrication de tapis où 1000 Tibétains environ sont régulièrement occupés.

La tâche principale des collaborateurs de la Croix-Rouge suisse consiste à assurer l'assistance sanitaire des réfugiés, c'est-à-dire l'exploitation des dispensaires qui ont également été ouverts dans ces cinq centres.

Sur demande du Service suisse de la Coopération technique avec lequel la Croix-Rouge suisse travaille en étroite collaboration, deux membres de l'équipe procèdent depuis quelque temps à la distribution des importants surplus alimentaires que les U. S. A. ont récemment mis à disposition en faveur des réfugiés tibétains malades ou particulièrement nécessiteux. Il s'agit principalement de blé, d'huile et de légumineuses. Les distributions de vivres auxquelles procède la Croix-Rouge suisse comportent également de la viande et des légumes frais achetés sur place et à ses frais.

Les deux quartiers-maîtres chargés de cette tâche particulière — et qui sont partis pour le Népal au courant de cet automne — aident également les délégués du Haut-Commissariat pour les Réfugiés qui doivent examiner de quelle manière il serait possible de venir encore en aide à 6000 Tibétains demeurés jusqu'ici isolés dans les plus hautes vallées népalaises et dont on ignorait encore l'existence il y a quelque mois. Ces réfugiés avaient fui en emportant avec eux des réserves alimentaires qui leur auraient permis de survivre jusqu'ici. Les ayant complètement épuisés, ils se trouvent maintenant dans une situation des plus critiques et devraient pouvoir être mis eux aussi au bénéfice de distributions de vivres. Le problème est loin d'être aisé à résoudre, lorsque l'on connaît la carence des voies de communication existant au Népal, ainsi que l'éloignement et l'altitude des vallées de l'Himalaya.

Ces prochains mois, la Croix-Rouge suisse sera donc vraisemblablement appelée à intensifier encore l'action de secours qu'elle a entreprise au Népal en faveur des réfugiés tibétains dont le nombre s'élève, rappelons-le, à 50 000 environ.

Aide suisse à Chypre

Le Comité international de la Croix-Rouge ayant demandé aux Sociétés nationales de Croix-Rouge de soutenir l'action de secours qu'il a entreprise à Chypre en faveur de la population nécessiteuse de l'île, soit en particulier au bénéfice de la minorité cyprio-turque qui est la plus matériellement affectée par les événements de ces derniers mois, la Croix-Rouge suisse a mis à disposition une somme de fr. 30 000.— représentant un subside de la Confédération au montant de fr. 20 000.— et une contribution de fr. 10 000.— provenant de son Fonds des catastrophes.

Croix-Rouge de la jeunesse



Où l'on parle de « l'autocar pour handicapés »

Il n'existe encore que sous forme de châssis monté avec moteur: pour les non-initiés cela fait beaucoup de ferraille sur roues; peut-être intéressant mais pas bien joli à voir.

Nous parlons de cet « *autocar pour handicapés* » dont l'achat a été rendu possible grâce aux efforts fournis l'an dernier par les écoliers de Suisse qui avaient récoltés, on s'en souvient peut-être, plus de fr. 500 000.— pour cette action spéciale.

Ce châssis monté sera prêt à rouler sous forme d'autocar nanti de tous les perfectionnements et de sièges spéciaux pour les invalides qu'il transportera, au printemps prochain. On le verra certainement sur toutes les routes de Suisse, puisqu'un « *plan d'excursions* » est d'ores et déjà en travail.

La réalisation de ce « car du bonheur » comme nous aimerions l'appeler, étant l'affaire uniquement de la jeunesse scolaire suisse, il était normal qu'il figurât au programme de la rencontre d'instituteurs affiliés au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique qui eut lieu les 12, 13 et 14 octobre 1964 au Château de Hünningen, près de Berne, avec la participation d'une vingtaine d'éducateurs venus de plusieurs cantons. Il était indiqué aussi que le programme de ces trois journées de discussions et d'études comportât plusieurs thèmes ayant trait à la situation des handicapés physiques, à leurs problèmes, au traitement des paralysies, à l'aide que l'on peut, au prix de beaucoup de patience, apporter aux invalides, à la collaboration enfin que des « Juniors suisses » seront appelés à avoir dans l'organisation des randonnées projetées.

Ce programme d'excursion est étudié en collaboration avec le service des transports automobiles des PTT qui prête un appui précieux à la Croix-Rouge suisse dans la réalisation de cette action particulière. Ce service dispose, en effet, d'une liste impressionnante de « plans d'excursions », pas moins de 650, à choix!

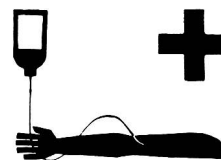
Dans les « milieux intéressés » l'on attend avec impatience la première sortie du « car du bonheur ».

*

« Casa Henry-Dunant »

Toutes les écoles professionnelles de menuisiers de Suisse ont offert de confectionner le mobilier de la « Casa Henry-Dunant », à Varazze. Le bois est mis gratuitement à disposition par l'Union suisse des maîtres-charpentiers. La « Casa Henry-Dunant » ouvrira ses portes en tant que « *centre de formation et de rencontres pour la jeunesse* » au mois de mai prochain.

Transfusion sanguine



1400 litres de sang...

Quelque 3500 volontaires ont participé aux prises de sang collectives qui se sont déroulées du 27 octobre au 2 novembre dans le cadre du cours de répétition de la division de frontière 7. Trois équipes mobiles du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, ainsi que 7 infirmières des formations Croix-Rouge ont fonctionné pendant trois jours consécutifs et recueilli 1400 litres de sang destiné à la fabrication de plasma sec.

Varia

Visite du nouveau Président du Comité international de la Croix-Rouge au siège central de la Croix-Rouge suisse

M. Samuel Gonard, le nouveau Président du Comité international de la Croix-Rouge a fait une visite officielle à la Croix-Rouge suisse, à Berne, le 18 décembre dernier. Il a été accueilli par le Prof. A. von Albertini, Président de la Croix-Rouge suisse, ainsi que par des membres du Comité central et des collaborateurs du Secrétariat central et du Service de la transfusion de sang. Après s'être renseigné en détail sur les divers

secteurs d'activité de notre Société, M. Gonard a visité le Laboratoire central et les constructions du futur dépôt de matériel de Wabern.

Réunion des secrétaires permanents et permanentes des sections de la Croix-Rouge suisse

Les secrétaires permanents et permanentes des sections de la Croix-Rouge suisse ont été appelés à participer à un cours d'information de deux jours qui se déroulera à Berne les 19 et 20 janvier 1965.